



le petit conseiller généreux

bulletin du syndicat Sud des personnels des services du Département

d'Ille-et-Vilaine

n°167
novembre 2013

page 2

vos délégués rendent compte

● **Maison de fous !**

page 3

elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

- **assistantes familiales**
- **aide sociale**
- **Centres d'Exploitation routiers**
- **Post-it**

page 4

ici et ailleurs

- **jour de carence**
- **marche contre le racisme**
- **mobilisation pour l'emploi**



syndicat Sud Départementaux 35
téléphone : 02 99 02 39 82
mel : sud-departementaux@cg35.fr
permanence : Rennes-Beauregard
bâtiments modulaires - porte 32

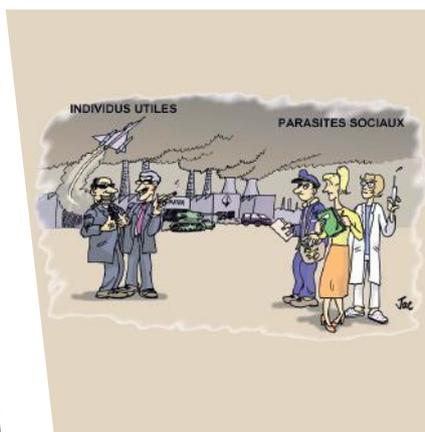
document réalisé et imprimé par nos soins

fonctionnaires

stop au ball-trap !

C'est de bon ton ces temps-ci de pointer du doigt les responsables supposés de l'état de désespérance morale et financière du pays (les Roms, les étrangers, les assistés, les profiteurs...) en les présentant comme « le problème » à résoudre.

Empreint d'une réputation de paresseux dans l'imaginaire collectif, le fonctionnaire a toujours été la marotte du comique adepte de la pensée simpliste et du citoyen insatisfait en mal de critique. Et quand il s'agit de traquer les économies pour résoudre une crise pourtant systémique, c'est le coupable idéal des déficits publics (salaires, retraites, effectifs...).



Dans un contexte où la rigueur budgétaire s'érige en dogme, fonctionnaire et efficacité ne feraient pas bon ménage. Trop absents, trop nombreux, trop favorisés, trop gourmands : ce n'est plus du trot mais du galop dont on affuble le fonctionnaire. Si la gestion des finances publiques est l'objet de torture préférée du comptable, l'analyste lui, s'en délecte. Ainsi le dernier rapport de la cour des comptes en juin 2013 se prononçait ouvertement pour une réduction sévère du nombre de fonctionnaires, le gel du point d'indice et une augmentation du temps de travail des agents. Le rapport Pêcheur frôle

quant à lui l'impopularité en appelant à une stratégie de long terme et une rénovation des grilles salariales pour éviter une fonction publique « sous développée ». Alléger les effectifs en agents apparaît comme la solution incontournable au problème des dépenses publiques avec comme argument imparable la comparaison chiffrée des effectifs modèles d'autres pays. Mais si fonction publique budgétivore il y a, sait on mesurer pleinement aujourd'hui les conséquences d'un effectif réduit à son plus simple appareil sur la qualité du service public?.

Les salariés du public connaissent depuis longtemps l'intensification du travail et les contraintes budgétaires et subissent peu à peu la même brutalité d'application managériale que dans le secteur privé. La rationalisation et les transformations organisationnelles au pas de course et guidées par l'obsession « du faire mieux avec moins » engendrent une perte de sens sans précédent de leur métier et une dégradation du service rendu de plus en plus difficile à cautionner. Alors cessons le tir aux pigeons dont les fonctionnaires sont la cible systématique pour que vivent les services publics... ■





vos délégués rendent compte

"Je travaille dans une maison de fous !" Et vous?

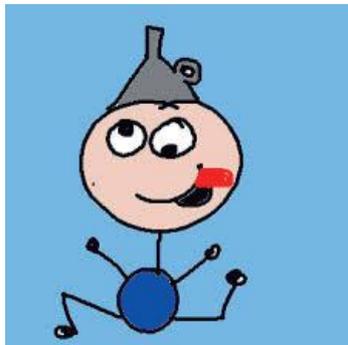
Vous ne comprenez plus rien à l'organisation, aux règles des Ressources Humaines. La recherche de cohérence vous donne le tournis, pire vous rend dingue... Vous n'êtes pas fou ! Mais comme le décrit Martin Wehrle dans son ouvrage, vous travaillez sûrement dans une "maison de fous" ! Et pourtant, nous n'inventons rien. Florilège...

Remplacements

Règle de l'économie : 3 semaines de carence pendant lesquelles les collègues doivent assurer le remplacement.

Nouveauté depuis le 1er novembre (au moins dans les agences): les responsables doivent formuler une demande de remplacement argumentée, rapport chiffré et étude des tâches qui pourraient être transférées aux collègues à l'appui. Le poste... euh le remplacement doit être justifié ! Selon les priorités et le contenu de l'enveloppe budgétaire, il sera donné suite à la demande !

NB: cette nouvelle règle s'assoit sur l'engagement du Président pris aux Etats généraux de réduire le délai de carence pour le remplacement des agents des CDAS !



Mobilité interne

Des règles mouvantes

CV, lettre de motivation, entretien, jurys... on s'connait pas alors ? Et si ça ne suffit pas : épreuve écrite ! (par exemple: 12 candidats pour le poste de chef de service formation, 4 retenus pour un test écrit et, au final, tous renvoyés à leur incompetence, et on recrute à l'externe la perle rare...)

Au palais de l'arbitraire, les jurys sont rois !

Des promesses de poste en catimini de certains chefs à certains agents, des mises à la vacance aléatoires. Le recherche du candidat idéal, ou du moins celui qui convainc le mieux en 20mn... Du coup, plutôt que des formations pour adapter les agents au poste, fleurissent des formations et des conseils pour se préparer aux entretiens en interne (ex: tailleur-jupe recommandé pour les dames)!

La déconcentration prévue de la DRH, où chaque agence gère les affectations, renforce nos inquiétudes sur le glissement d'une logique de mobilité interne à une logique de recrutement.

Réorganisation ou comment faire croire aux agents que l'on veut améliorer leurs conditions de travail sous couvert d'un meilleur service

Recette :

- une dose de flatterie auprès des agents: vos idées nous intéressent, parlons-en !
- un calendrier avec tout plein de réunions : Codir, Copil, groupes de travail...
- des techniques d'animation : la forme est plus importante que le fond. Attention: gros budget post-it à prévoir !
- quand ça bouillonne : écumer !
- mettre le couvercle sur la consultation des syndicats.

Expérimentations ou la technique du cheval de Troie

Elles permettent de bousculer tous les codes, les règles en vigueur dans le département. Disséminées ça et là dans différents services, elles permettent au final d'entériner, sans consultation préalable ni évaluation, des changements d'organisation importants qui ne seraient jamais passés autrement.

Et pendant ce temps-là, toujours plus... de projets !

Des projets, il y en a toujours eu dans les services (pour répondre à un besoin, pour résoudre un problème), mais sans recherche de gloire individuelle. Aujourd'hui, ils sont mis en scène, en plusieurs actes (prenant plus de temps), avec tambours et trompettes... toute l'attention converge vers celui qui le porte ! A qui profite le projet au final ?

de niveaux de hiérarchie !

Impossible de bouger le petit doigt sans autorisation du N+1, sous couvert du N+2 puis du N+3,... etc. Dès qu'il y a cinq agents, il faut créer un poste de chef, puis de chef de chefs...

de réunions de chefs !

Toujours en réunion, et pour autant peu de communication, ILS décident entre eux. Rappelez-vous que les tickets d'entrée aux réunions ne sont pas attribués en fonction des compétences mais de la hiérarchie... C'est un grand classique des maisons de **fous** !



elles et ils se mobilisent

dans les services départementaux

Ass Fam

Avancée pour les assistantes familiales

SUD a interpellé une nouvelle fois le Directeur Général adjoint du pôle égalité des chances sur les modalités d'attribution d'ordinateur à destination des assistantes familiales.

Ces ordinateurs sont un outil professionnel pour les assistantes familiales, mais aussi pour les enfants confiés afin de leur favoriser l'accès aux nouvelles technologies.

Sauf que le conseil général n'a pas équipé 70 collègues parce qu'elles résident hors du département d'Ille et Vilaine. Pour autant, elles accueillent des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance 35.

SUD a alerté l'administration et a obtenu que toutes les assistantes familiales employées par le Conseil Général 35, sans distinction de lieu de résidence, soient dotées d'un ordinateur.

Aide sociale

Depuis septembre, un nouveau logiciel (Genesis) complique ou bloque les saisies des dossiers d'aide sociale concernant les personnes âgées et les personnes handicapées (PA-PH).

Résultats d'une installation à la "va-vite" d'un logiciel non finalisé, sans réelle formation des personnels, ni renforts :

- les usagers subissent les énormes retards de paiement de leur prestation ;
- du côté des agents, cela génère de la pression dans les équipes, de la résignation ou de la souffrance.

Les améliorations de fonctionnement du logiciel ne se faisant pas sentir, SUD et la CGT ont déposé un préavis de grève le 28 novembre pour les personnels concernées par l'aide sociale (contrôleurs et instructeurs des agences et du siège, Conseillères sociales en gérontologie, infirmières et médecins PA-PH).

Consultez le tract "la révolte des nunuches" sur notre site www.sud-departementaux35.org

Centres d'exploitation routiers

Encore une réorganisation à contresens !

Augmentation des km de 2x2 voies, évolution des interventions, travaux à faire dans les bâtiments, conditions de travail... tout cela pousse à la réorganisation.

A-t-on véritablement consulté les agents pendant plus de 2 ans ? Symboliquement, un agent d'exécution et 2 agents de maîtrise présents dans les 3 groupes de travail de 2013 ; de temps en temps une réunion (de caution) avec les organisations syndicales. Au final, une belle carte, un beau "powerpoint" et des règles de mobilité alambiquées (voire inapplicables !), mais pas d'organisation du travail concrète, des restrictions de matériel, une augmentation des distances chantier-centre d'exploitation, un impact sur le délai de d'intervention, pas de prise en compte des contraintes réelles de mobilité des agents, et oubliés les 10 km supplémentaires maximum sur la neige pour aller déneiger.

Encore une fois, le management par le haut a frappé ! Alors que si les agents avaient été consultés dès le départ, on aurait gagné du temps, de l'argent, de la pertinence... et améliorer les conditions de travail des agents déjà pointés en "risque fort" dans l'enquête "Qualité de vie au travail".

Post-it

Liste de cadeaux pour Noël ou vœux pour 2014 : la fin d'année est propice pour adresser nos doléances au Président du Conseil général.

Parodiant une méthode chère à nos « manaDGeurs », SUD vous invite à écrire un témoignage ou un souhait de changement concernant tout ce qui touche aux ressources humaines. Mobilité interne, rémunération, conditions de travail... la page de « post-it » insérée dans votre LPCG est à votre disposition. Le syndicat SUD collectera les post-it (date limite d'envoi le 16 décembre) et les transmettra au Président.



fini le jour de carence !

Lors de la discussion budgétaire, l'Assemblée Nationale a voté l'abrogation du jour de carence à compter du 1er janvier 2014. Elle a, en ce sens, suivi la décision de la Ministre de la fonction publique qui s'était engagée, le 7 février 2013, à abroger cette mesure injuste mise en place par le gouvernement Fillon. Depuis,

Solidaires avait maintenu la pression pour qu'elle devienne effective... C'est chose faite !

Solidaires se satisfait donc de cette annonce tout en continuant à revendiquer que les jours de carence soient aussi abrogés dans le secteur privé.

marche contre le racisme

Le 15 octobre 1983, une trentaine de jeunes lyonnais partent de Marseille pour une marche pour l'égalité des droits et contre le racisme. 1200 km plus tard, le 3 décembre, ils arrivent à Paris attendus par 100 000 personnes !

30 ans après, les actualités nous rappellent combien ce combat est loin d'être gagné. Solidaires condamne solennellement les dérives racistes, de même que les actes et propos qui en a permis la maturation. Nous n'admettons pas que des millions de personnes soient déniées dans leur humanité et leur citoyenneté, que ce soit en raison de leurs origines, de leur situation sociale, de leur culture, de leur religion...

Le samedi 30 novembre, à l'appel d'associations antiracistes et de syndicats, dont Solidaires, une marche est organisée pour faire barrage au racisme.

À Rennes, rendez-vous est donné à 16h place de la mairie.



mobilisation pour l'emploi

Dans cette période historique pour toute la Bretagne, le mouvement syndical se devait d'être à la hauteur des enjeux et prendre toutes ses responsabilités pour construire son unité et créer les rapports de force que la situation exige. Avec l'union syndicale Solidaires 35, SUD départementaux 35 appelait à

manifester samedi 23 novembre contre l'austérité et pour l'emploi.



Ce n'est qu'une 1^{ère} étape car le "Pacte d'avenir" ne peut être une réponse s'il n'y a pas un changement radical de politique.

Aussi, Solidaires revendique :

- l'arrêt des fermetures d'usines ;
- l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits ;
- le maintien du salaire pour tous les licencié-e-s ;
- le respect du droit social et des normes environnementales ;
- la promotion d'une agriculture paysanne, respectueuse des salarié-e-s et de l'environnement ;
- l'arrêt des politiques d'austérité dans les secteurs public et privé.

information ou adhésion

à adresser sous enveloppe à : syndicat Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud adhérer à Sud

nom :
prénom :
service ou adresse :
téléphone :
mel :

date :
signature :